

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE COMMUNE DES ARCS (83)

Permanence du 3 février 2022 – 14h00 à 16h30
Mairie des Arcs

1. NOTE D'AMBIANCE

Présences :

- Agence Pour l'Immobilier de la Justice (APIJ)
- Commission Nationale du Débat Public (CNDP)
- État d'Esprit Stratis, assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'APIJ

Participations :

- 0 visite représentant 0 personnes au total

Tonalité des échanges :

- La permanence aux Arcs n'a suscité aucun déplacement des riverains.